

## 3<sup>e</sup> affichage jusqu'au 15 mai 2025, 16 h

### **AVIS DE DÉSIGNATION D'UN MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

#### **Au conseil d'administration du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy**

Nous avons un poste vacant au sein du conseil d'administration et sommes en recrutement afin de combler ce mandat.

Le mandat serait effectif pour la période de mai 2025 au 30 juin 2026.

Peut se porter candidat un représentant de la communauté domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire, qui n'est pas membre du personnel du Centre de services scolaire et qui possède les qualités et conditions requises.

Le comité de gouvernance et d'éthique convoque les candidats à des entrevues qui auront lieu à distance à une date à confirmer.

Les membres du conseil d'administration peuvent aussi siéger à des comités.

De même, tout nouveau membre du conseil d'administration à l'obligation de suivre une formation en ligne.

Une allocation de présence de 100 \$ par séance du conseil est prévue selon le décret 1027-2020.

#### **POSTE OUVERT AUX CANDIDATURES**

Profil recherché :

- Une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles.

#### **CONDITIONS ET QUALITÉS REQUISES**

- Être domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire;
- Avoir au moins 18 ans;
- Être citoyen canadien;
- Ne pas être en curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la *Loi sur la consultation populaire*, de la *Loi sur les élections et*

*référendums dans les municipalités, de la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones ou de la Loi électorale, au cours des cinq dernières années.*

## **SONT INÉLIGIBLES**

- Un membre d'un conseil d'une municipalité;
- Un membre du personnel du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy;
- Un membre de l'Assemblée nationale;
- Un membre du Parlement du Canada;
- Un juge d'un tribunal judiciaire;
- Le directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation;
- Les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du *Code du travail* (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation;
- Une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis);
- Un employé du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal pour les centres de services scolaires de l'île de Montréal;
- Toute personne qui occupe un poste de membre du conseil d'administration d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste.

## **MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE**

Une candidature est proposée au moyen d'un formulaire de mise en candidature disponible sur notre site Internet au [csscdr.gouv.qc.ca](https://csscdr.gouv.qc.ca) ou auprès de la secrétaire générale du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

La candidature doit être déposée **au plus tard le 15 mai 2025, à 16 h**, à l'adresse courriel [sg@csscdr.gouv.qc.ca](mailto:sg@csscdr.gouv.qc.ca).

Pour tout renseignement supplémentaire relatif à la présente, veuillez communiquer avec la soussignée.



Élyse Giacomo, directrice et secrétaire générale  
Service du secrétariat général, des communications  
et de la gestion documentaire  
Tél. : 819 379-5989, poste 17270  
[sg@csscdr.gouv.qc.ca](mailto:sg@csscdr.gouv.qc.ca)

Le 14 avril 2025